

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Sommaire

I Introduction.....	1
II Présentation des orientations du plan de formation 2015.....	1
III Traduction dans le plan de formation 2015 des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère.....	2
IV Présentation des principales actions par domaine de formation.....	7
V Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2015.....	11
VI Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe).....	13

I Introduction

Le programme de la formation professionnelle continue 2015 du secrétariat général du ministère de la culture et de la communication :

- s'inscrit dans le cadre des orientations de la note pluriannuelle d'orientation de la formation professionnelle continue du ministère de la culture pour la période 2014-2016,
- s'accorde avec les priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État par la circulaire de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) du 1^{er} octobre 2014,
- est construit sur la base du calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels,
- intègre les besoins en formations recensés entre les mois d'août et de novembre 2014 auprès de l'ensemble des services d'administration centrale.

Pour l'année 2015, le programme prévisionnel de la formation professionnelle du secrétariat général correspond à une dotation de 2 319 749 €, dont :

- dépenses en prestations externes : 2 280 719 €¹,
- dépenses en prestations internes : 39 030 €,

L'objectif de formation 2015 est de 6 129 stagiaires soit 14 255 jours de formation.

II Présentation des orientations du plan de formation 2015

Le Département du recrutement, de la mobilité et de la formation (DRMF) du secrétariat général poursuit ses efforts d'adaptation du plan de formation aux évolutions des besoins des services et des agents et aux évolutions du ministère.

Ainsi, après une année qui a vu la mise en œuvre de près de 60 nouvelles formations, l'activité du DRMF sera particulièrement marquée en 2015 par le renouvellement, sur l'ensemble de l'exercice, de 13 marchés de formation² qui permettront une ré-ingénierie de l'ensemble des offres dans les domaines concernés.

¹ Dont 517 999 € de coûts de location de salles de formation

² Formations langues étrangères et langue française, formations aux métiers de la formation, formations aux techniques juridiques, formations des membres de CHSCT et des agents de prévention et formations aux outils informatiques et à la méthode de projet pour les systèmes d'information

En parallèle, les efforts porteront également sur le déploiement d'une offre de formation plus proche des agents, notamment en région, grâce à de nouvelles possibilités de délocalisation de certaines formations au sein des directions régionales des affaires culturelles au bénéfice à la fois des DRAC mais plus largement de l'ensemble des agents du MCC en région.

L'activité de formation en lien avec l'activité liée aux concours et aux examens professionnels sera également particulièrement marquée par l'augmentation du nombre de concours (25), de recrutements réservés Sauvadet (13) et d'examens professionnels (14). Ce sont ainsi 51 procédures d'ouverture au titre de l'année 2015 auxquelles s'ajoutent 40 procédures ouvertes en 2014 et qui s'achèveront en 2015³.

Ainsi la volumétrie prévisionnelle des préparations aux concours et examens professionnels se caractérisera pas une augmentation du nombre de sessions et de stagiaires. Elle devrait compter 242 sessions pour 2 179 stagiaires contre 232 sessions en 2014 pour 1 987 stagiaires⁴.

III Traduction dans le plan de formation 2015 des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère

A) Traduction des priorités interministérielles pour 2015

Ne sont listées ici que les priorités fixées en matière de formation professionnelle continue et non de formation initiale, ces dernières n'étant pas mises en œuvre par le secrétariat général.

1. Accompagner les managers dans la mise en œuvre des réformes et des projets de modernisation de l'Etat

Afin d'accompagner les managers dans la mise en place des réformes, le secrétariat général propose un ensemble de formations à la fois managériales (« *accompagnement des évolutions d'une organisation* », « *initiation à la conduite de projet* », etc.) mais aussi techniques (« *pilotage budgétaire des EP en mode GBCP* » par exemple) ainsi que des accompagnements individuels personnalisés.

En complément de ces formations, les agents du ministère sont également incités à participer aux offres interministérielles dont notamment les cycles proposés par l'École de la modernisation de l'État conçus par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).

2. Développer les compétences des tutelles dans le pilotage des opérateurs et des agences

Dans le cadre de la réorganisation de la tutelle au sein des services d'administration centrale du ministère de la culture et de la communication, le secrétariat général a renforcé et actualisé fin 2014 le parcours de formation des chargés de tutelle du ministère afin de leur permettre à la fois d'acquérir les compétences techniques nécessaires à leur action mais également de pouvoir se situer dans la nouvelle organisation. En complément de ce parcours de formation, un module spécifique sera également mis en place à leur intention dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du décret GBCP (cf. infra).

3. Améliorer la relation entre les agents et les usagers

Les formations dans ce domaine sont organisées au niveau des établissements et par les directions générales, en particulier la direction générale des patrimoines.

³ Les concours et examens professionnels organisés par le pôle recrutement et parcours professionnels se déroulent suivant le calendrier prévisionnel figurant en annexe II

⁴ A titre comparatif, 157 sessions ont été organisées en 2012 pour 1 244 stagiaires, 172 sessions ont été réalisées en 2013 pour 1 427 stagiaires.

4. Professionnaliser les acteurs de la chaîne achat (ministères et opérateurs)

Le plan de formation à l'achat public actuel, construit sous forme de parcours de professionnalisation et visant sept publics cibles clairement identifiés, sera notamment renforcé sur les thématiques de stratégie et de performance achat.

5. Former les managers et les responsables RH à la politique du handicap

Le ministère propose depuis plusieurs années des formations spécifiques à destination des managers et des responsables RH. Ce dispositif est par ailleurs complété par une formation spécifique à destination des services accueillant des personnes en situation de handicap permettant de mieux accompagner l'insertion de l'agent dans le service. Pour 2015 le secrétariat général visera d'une part à améliorer la sensibilisation des managers dans le cadre des parcours management et d'autre part à programmer les formations au bénéfice des services accueillant des agents en situation de handicap en tenant compte au mieux des calendriers de recrutement.

6. Les enjeux du droit de la propriété intellectuelle dans la sphère publique

Le ministère de la culture et de la communication, acteur important dans ce domaine, possède déjà depuis plusieurs années une offre de formation spécifique qui vise à faciliter la compréhension des enjeux liés au droit d'auteur et à acquérir les notions fondamentales du droit de la propriété littéraire et artistique. Des exemples concrets d'application sont abordés dans le domaine culturel comme la photographie, le son, l'audiovisuel, les archives textuelles, les publications.

B) Traduction des orientations pluriannuelles ministérielles 2014-2016

Sont présentées ici les principales actions nouvelles mises en œuvre au sein du programme de formation du secrétariat général en accord avec les orientations pluriannuelles ministérielles.

1. Préparer aux concours et aux examens professionnels

Cette programmation s'articule autour de deux axes principaux :

- une planification résultant de l'adaptation aux trois plages d'inscription (janvier-février, mai-juin, septembre-octobre), qui cadencent depuis 2012 le travail mis en place avec le service interacadémique des examens et concours (SIEC) ;
- une offre qui continue de s'adapter à la simplification et à la professionnalisation de la nature des épreuves. Elle propose aux agents non titulaires éligibles aux recrutements réservés Sauvadet des formations spécifiques. Elle fait évoluer le contenu du stage à destination des membres de jury de concours. Enfin elle complète les formations de méthodologie de l'oral par la mise en ligne de modes d'emploi (RAEP, parcours professionnel, recrutement « Sauvadet »).

Le DRMF procède notamment en 2015 à l'ouverture de 13 nouveaux recrutements réservés « Sauvadet » sur la base du dispositif mis en place depuis 2014 lors des examens professionnalisés d'accès à un corps de catégorie B. Ce dispositif a montré toute son utilité puisqu'il a permis de porter le pourcentage du nombre d'admis parmi les agents formés à 83 % en 2014.

A titre d'exemple pour les recrutements réservés des attachés et des chargés d'études documentaires, et en cohérence avec la nature des épreuves, le DRMF proposera d'une part des formations à l'écrit d'admissibilité (« méthodologie de l'écrit » sur 2 jours et « entraînement à l'écrit » sur 1 jour plus 1 jour), ainsi que, pour l'oral d'admission, une formation de 2 jours sur la « méthodologie de l'oral et de la constitution du dossier RAEP ». En outre, les candidats pourront accéder aux formations transversales « Missions et organisation du ministère de la culture et de la communication » et/ou « Actualité juridique et administrative du ministère ».

Les arrêtés d'organisation de la nature des épreuves pour les autres corps ouverts aux recrutements réservés Sauvadet sont en cours d'élaboration. Des formations spécifiques à destination des candidats éligibles à ces recrutements seront bien entendu mises en place.

2. Accueillir systématiquement les nouveaux arrivants

Dédié aux agents prenant leur fonction au sein du ministère ou revenant d'une situation interruptive, le stage "*Accueil des nouveaux arrivants*" est désormais connu des structures qui conseillent spontanément à leurs agents nouvellement recrutés de s'inscrire à cette formation.

La durée de ce stage est de 2 jours. La première journée est consacrée au droit de la fonction publique et intègre un focus spécifique consacré à la "lutte contre les stéréotypes et les discriminations". La seconde journée permet d'identifier quelques grands enjeux des politiques culturelles et pour le stagiaire de mieux appréhender son environnement professionnel.

3. Améliorer les pratiques d'encadrement

Les formations des cadres restent en 2015 une des grandes priorités du plan de formation avec une diversification accrue de l'offre notamment en matière de formations thématiques mais également avec le développement de parcours de formation diversifiés dont en particulier le parcours de formation initial de 3 jours proposé à tous les primo-encadrants.

Un autre axe important dans ce domaine est la volonté de développer une offre de formation et d'accompagnement spécifique à destination des cadres supérieurs du ministère. Cette orientation se traduit notamment par la mise en œuvre de nouvelles actions (« *formation de prise de poste pour les DRAC et DRAC adjoints* » par exemple) ainsi que par de nouvelles possibilités de prise en charge des formations des cadres supérieurs de DRAC et d'établissements publics sur les budgets du secrétariat général afin de décharger les budgets formation des petites structures du coût de ces actions souvent très onéreuses.

4. Accompagner les évolutions de la fonction « ressources humaines » au secrétariat général

Le plan de formation à la gestion des ressources humaines comprend des stages généraux sur la gestion du personnel pour aider les agents dans leur travail quotidien ainsi que des stages spécifiques sur les nouvelles compétences à destination des responsables et gestionnaires des ressources humaines. Ces offres sont régulièrement mises à jour en fonction des évolutions réglementaires.

Pour 2015, l'un des principaux axes de travail sera l'enrichissement des formations aux outils RH sur les aspects métiers afin de permettre aux agents de mieux situer les manipulations effectuées au regard de la réglementation ainsi que des procédures internes.

Enfin un plan de formation particulier sera mise en œuvre dans le cadre du déploiement du nouveau système d'information des ressources humaines (SIRH) du ministère.

5. Contribuer à l'optimisation de la gestion publique

Le plan de formation aux finances publiques et au contrôle de la gestion publique couvre les besoins en formation du ministère et évolue en fonction des changements réglementaires et organisationnels. En 2015 seront par exemple mises en place trois nouvelles formations pour accompagner la mise en œuvre au sein des établissements publics des dispositions du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

6. Mettre en œuvre et adapter la formation des membres des comités hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) et des agents de prévention

L'année 2015 sera marquée par la mise en place des nouvelles instances issues des élections du 4 décembre 2014. Dans ce contexte, le plan de formation à l'hygiène, la santé et aux conditions de travail pour les agents du ministère de la culture et de la communication visera à accompagner la prise de fonction des nouveaux membres des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), tout en poursuivant la professionnalisation des agents de prévention, des médecins de prévention et des inspecteurs santé et sécurité au travail.

7. Renforcer la lutte contre les discriminations et l'égalité professionnelle hommes-femmes

Outre les formations spécifiques existantes depuis plusieurs années (cf. infra) en matière de lutte contre les discriminations, ces thèmes sont désormais systématiquement intégrés sous forme de séquences spécifiques dans les stages de management, dans les formations des nouveaux arrivants ainsi que dans celles des jurys de concours. Pour 2015, le secrétariat général souhaite néanmoins augmenter le temps consacré à ces séquences dans les formations et harmoniser les messages et méthodes pédagogiques en lien avec la politique et les autres actions du ministère en la matière.

8. Faciliter et accompagner les parcours et l'évolution professionnels des agents

Les responsables de formation travaillent en lien avec les conseillers mobilité-carrière afin de déterminer les parcours de formation les plus adaptés aux agents dans le cadre de leurs projets d'évolution professionnelle et de mobilité.

De nouvelles possibilités de financement des actions de formation dans le cadre des projets professionnels de mobilité ou de reconversion au sein du ministère et, dans certains cas, au sein de la fonction publique sont également ouvertes à partir de 2015 notamment en faveur des personnels de DRAC.

9. Améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap dans les services

Le DRMF propose depuis plusieurs années des formations à destination des personnels permettant de mieux connaître les textes applicables en matière de handicap dans la fonction publique, les droits des personnels en situation de handicap mais aussi de mieux cerner les aspects psychologiques ainsi que les attitudes et représentations discriminatoires à l'égard de ces personnes.

Par ailleurs, le ministère développe la prise en charge, notamment dans le cadre de sa convention avec le FIPHFP, des actions de formation nécessaires à l'insertion ou au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ainsi l'ensemble de ces agents, lorsqu'ils sont rémunérés sur le titre 2 du ministère, ont désormais la possibilité, quelle que soit leur structure d'affectation, de demander, via leur service formation, la prise en charge des actions de formation individuelles par le DRMF.

10. Développer les compétences en conseil et expertise du réseau des responsables de formation

Le plan de formation destiné aux responsables de formation sera poursuivi en 2015. Il comprend six stages différents regroupant l'ensemble des aspects du métier de responsable de formation. Il est constitué d'une formation théorique de cinq jours qui aborde le processus d'ingénierie de formation en général. Les modules thématiques de 2 ou 3 jours complètent les 5 jours de formation généraliste.

Un stage particulier « *Mise en pratique du conseil en formation* » permet aux responsables de formation de mieux renseigner, orienter et conseiller les agents et les cadres sur l'offre de formation et les différents dispositifs individuels (bilan de compétences, période de professionnalisation, valorisation des acquis de l'expérience, congé de formation professionnelle, etc.).

11. Soutenir le déploiement des outils bureautiques et informatiques ministériels et interministériels

L'année 2015 devrait notamment être marquée par la mise en œuvre du plan de formation au nouveau SIRH ministériel et à l'outil GOIA (Cf. infra pour les autres actions).

- Formations au nouveau SIRH ministériel (OSIRH)

Dans le cadre du déploiement du nouveau SIRH ministériel (OSIRH), un plan de formation sera proposé aux gestionnaires du service des ressources humaines et aux gestionnaires de proximité de l'administration centrale et des DRAC. Le plan comprendra plusieurs modules de formation : un tronc commun (gestionnaire, encadrant, responsable de pôle d'expertise et de service) ainsi que des modules spécifiques en fonction des profils (gestionnaire de proximité, gestionnaire de processus collectif, gestionnaire des sanctions disciplinaires, gestionnaire des sanctions administratives, etc.).

- GOIA courrier

En collaboration avec le DSM et la SDSI, le DRMF mettra en place des formations pour les assistantes en cohérence avec le calendrier de déploiement de l'outil en administration centrale. Le programme GOIA courrier figure dans le schéma directeur avec l'objectif de favoriser la traçabilité et l'accessibilité de l'information produite par le ministère.

12. Permettre aux agents de mieux situer leurs missions dans le contexte institutionnel français, européen et international

En 2015, deux stages nouveaux seront proposés : « *Les institutions européennes et les politiques culturelles* » et « *les fonds structurels européens* » ce dernier permettant aux agents de comprendre les modes de gestion, de suivi et de contrôle des fonds européens dans le domaine culturel.

13. Traduire l'ouverture particulière du ministère à l'Europe et à l'international

Cette année encore le secrétariat général maintiendra l'ampleur de son effort de formation en la matière afin de favoriser la pratique des langues étrangères. Cette offre de formation sera réactualisée dans le cadre du renouvellement des marchés.

IV Présentation des principales actions par domaine de formation

Cette rubrique vise à mettre en valeur certaines actions, nouvelles ou actualisées, dans chaque domaine de formation.

Management

En 2015 le secrétariat général propose à nouveau pour les cadres deux parcours longs de formation (11 jours pour le premier, 9 jours pour le second) qui alternent situations professionnelles et périodes de formation. Ces parcours permettent aux participants d'élaborer des plans d'action pour faire évoluer leur pratique managériale. Ils sont un appui à destination des cadres quels que soient leur positionnement, opérationnel ou stratégique, ou leur expérience d'encadrement.

Ils peuvent compléter leur formation à travers quatorze stages thématiques de courte durée.

Ces stages sont ouverts à tous les cadres du ministère de la culture et de la communication.

Ressources Humaines

Le plan de formation à la gestion des ressources humaines sera maintenu dans son intégralité pour les personnels du SRH comme pour les agents extérieurs au SRH. Il évoluera en termes de contenu pour mettre l'accent sur l'actualité juridique de la gestion des contractuels, la gestion des congés de maladie ou la gestion du temps de travail.

Parcours individualisé de formation et de reconversion, de développement personnel à visée professionnelle

Des programmes individualisés de formation sont élaborés en lien avec les conseillers mobilité-carrière pour des agents désireux d'infléchir leur parcours professionnel ou de développer leurs compétences, en particulier les agents en instance d'affectation. Comme évoqué précédemment, le périmètre de prise en charge des formations dans le cadre de projets de mobilité au sein du ministère a été élargi aux personnels des DRAC.

Dans cette optique, le stage « *Valorisation du parcours professionnel* » ouvert à tous les agents du ministère, et qui permet de faciliter leur mobilité fonctionnelle, structurelle ou géographique, reste un outil privilégié d'accompagnement.

Préparation aux épreuves de concours et des examens professionnels

En dehors des nouvelles actions listées *supra*, le plan de formation s'inscrit dans la continuité de l'offre mise en place à partir de l'année 2013 en vue de répondre à la logique de simplification et de professionnalisation de la nature des épreuves.

A signaler particulièrement les évolutions apportées au stage " *Les fondamentaux d'un jury de concours ou d'un examen professionnel* ", exclusivement destiné aux membres de jury sélectionnés suite aux appels à candidatures diffusés par le pôle recrutement et parcours professionnels. Cet ajustement, amorcé dès 2014, suit le double objectif d'harmoniser les pratiques des membres de jury et d'améliorer leurs aptitudes à évaluer au mieux et de manière objective les qualités professionnelles des candidats. Cette évolution de la formation s'accompagne d'une sensibilisation systématique des membres de jury à la nécessité de rendre compte de manière structurée, à l'issue des épreuves, dans le cadre d'une maquette formalisée de rapport de jury⁵.

⁵ Maquette et procédure conçues entre le secteur formation et le secteur concours du pôle recrutement et parcours professionnels du DRMF en vue de permettre une articulation étroite entre les apports pédagogiques du stage et l'appropriation par les membres de jury de la maquette formalisée de rapport de jury.

Enfin, le DRMF continuera dans le cadre de l'accompagnement des candidats à la préparation de leur épreuve orale de concours, recrutement Sauvadet ou d'examen professionnel à élaborer et réaliser les modes d'emploi des dossiers de RAEP ou de parcours professionnel qui sont accessibles sur le site des concours et sur Sémaphore.

Environnement professionnel

Ce domaine défini par la DGAFP recouvre d'une part les formations d'accueil des nouveaux arrivants et la question de la formation systématique aux droits, devoirs et à la déontologie des fonctionnaires. Ces thématiques sont particulièrement abordées dans le cadre de la première journée de la formation d'accueil des nouveaux arrivants.

Hygiène, santé et sécurité au travail

L'offre de formation à destination des membres de CHSCT s'est enrichie notamment depuis 2014, de formations thématiques sur la lutte contre les RPS, les risques liés aux NTIC ou encore le risque amiante. Ce plan de formation, ainsi que celui à destination des agents de prévention, sera maintenu dans son intégralité.

Les formations « *Prévention Secours Civique* » et « *gestes et postures* », auxquelles tous les agents du ministère peuvent s'inscrire, seront bien entendu poursuivies et adaptées aussi souvent que nécessaire. Par ailleurs une communication spécifique sur cette offre sera effectuée auprès des personnels.

Enfin, la plupart de ces formations peuvent s'organiser de manière décentralisée.

Politiques publiques nationales

Les formations du domaine « politiques publiques nationales » portent essentiellement sur trois domaines :

- la lutte contre les discriminations : au-delà de l'évolution et de l'enrichissement des contenus évoqués *supra* dans les stages à destination des managers, les trois stages spécifiques visant à l'acquisition des règles applicables en matière de lutte contre les discriminations et à la prévention des phénomènes de discrimination seront maintenus ;

- l'éco-responsabilité. Depuis 2005, le ministère s'appuie fortement sur le dispositif interministériel de formation de l'Institut de formation de l'environnement (IFORE) qui permet de faire appel à des formateurs recrutés et formés par l'Institut. L'offre de formation s'inscrira également dans les orientations du ministère dans le cadre de la Stratégie nationale de transition écologique (SNTEDD) 2015-2020. Cette thématique est également abordée spécifiquement dans le cadre des formations à l'achat public ;

- la modernisation de l'action publique. Le secrétariat général propose notamment, depuis la fin 2014, une nouvelle formation portant spécifiquement sur la réforme de l'administration territoriale de l'État dont l'objectif est de permettre aux agents du ministère de connaître et comprendre les enjeux de cette réforme.

Achats publics

Le plan de formation sur les achats publics est reconduit en 2015 avec la mise en œuvre des stages de spécialisation par type de marché public passé (marchés publics de travaux, marchés publics d'informatique, marchés publics d'études, de conseil et autres prestations intellectuelles, marchés publics de formation, marchés publics de communication). Les aspects du développement durable, à travers les critères environnementaux et sociaux pour des achats éco-responsables, sont abordés dans toutes ces formations.

Économie, finance et gestion

Le plan de formation aux finances publiques et au contrôle de la gestion publique développé depuis plusieurs années sera poursuivi en 2015 avec le souci d'améliorer la performance budgétaire et financière, de permettre aux différents acteurs d'appréhender toutes les évolutions du cadre réglementaire de leur action et de les familiariser avec les méthodes et outils de pilotage opérationnels adaptés. Cette offre de formation, construite sous forme de parcours et ayant une vocation professionnalisante, propose une grande variété de stages allant du niveau « sensibilisation » au niveau « maîtrise ».

Techniques juridiques

L'offre de formation en droit, d'initiation et de perfectionnement, répond notamment au souhait d'améliorer la qualité normative des textes et les connaissances juridiques des agents. En 2015, le DRMF met en place neuf formations en lien avec la sous-direction des affaires juridiques.

Communication et services aux usagers

Le plan de formation à la langue française vise à donner les éléments nécessaires à la maîtrise de la langue française écrite et orale dans une perspective professionnelle ou personnelle.

En 2015, le DRMF affine le processus pédagogique de suivi des stagiaires pour les deux formations " *Français langue étrangère* " et pour le cycle concernant la « *pratique de l'écriture* » comportant désormais 9 niveaux. Le secrétariat général ouvre par ailleurs plus largement ces cursus à l'ensemble des personnels en Ile-de-France et en particulier aux agents du musée du Louvre.

Enfin, en lien avec la délégation à l'information et à la communication (DICOM), l'offre de formation pour les chargés de communication du ministère vise à poursuivre la professionnalisation du réseau des chargés de communication en les dotant de pratiques et de méthodes communes.

Informatique

a) Formations aux outils et aux logiciels métiers ministériels et interministériels

Au-delà des formations dans le cadre du déploiement du nouveau SIRH ministériel et des formations à GOIA (cf. supra), le secrétariat général mettra en œuvre les plans de formation ci-dessous :

- CultureCommunication.gouv.fr

Suite à la convergence des sites culture.fr et culture.gouv.fr, le DRMF, en collaboration avec la DICOM, met en place une campagne de formation dédiée aux contributeurs en administration centrale et au sein des DRAC. Ce plan de formation a pour objectif de permettre aux contributeurs de mieux appréhender les fonctions avancées de l'outil de gestion de contenu EzPublish afin de créer et mettre en page un contenu, un dossier de presse ou encore de gérer un mini-site.

- Chorus DT dans les DRAC

Le plan de formation Chorus DT se poursuit en 2015 en accompagnement du déploiement par la mission de la modernisation de l'information financière (MMIF) de Chorus DT dans les DRAC. Des formations délocalisées seront organisées en lien avec le processus de déploiement.

- Lime Survey

Un plan de formation pour les agents du ministère et plus spécialement des agents de la DICOM sur l'outil d'enquête en ligne Lime Survey sera mis en place en 2015. Cet outil offre la possibilité de créer des questionnaires en ligne pour des études, des sondages, des QCM, etc. Le plan comprendra une composante méthodologique sur la construction et l'analyse d'enquête.

- Chorus pilotage à l'aide des restitutions

Les formations thématiques « *Chorus pilotage à l'aide des restitutions* » se poursuivent. Elles visent à identifier les restitutions répondant aux besoins de suivi du pilotage budgétaire. Ces formations sont destinées aux services prescripteurs de l'administration centrale et des DRAC. Elles permettent notamment d'exporter et de manipuler les restitutions et d'en interpréter les résultats pour les inclure dans le cadre du pilotage budgétaire.

b) Formations aux métiers informatiques

Des formations techniques destinées aux agents de la SDSI, aux correspondants informatiques et aux responsables informatiques des DRAC sont organisées pour accompagner les évolutions de ces métiers spécifiques. La prise en charge d'actions de formation individuelles très spécialisées par le DRMF sera également facilitée.

Les formations à la méthode de projet Mozart à destination des chefs de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre seront également poursuivies.

Bureautique

Dans le cadre du schéma directeur de la sous-direction des systèmes d'information et en lien avec les travaux d'analyse des besoins utilisateurs mis en œuvre par la sous-direction, le DRMF continue à mettre en place les formations au logiciel Libre Office en mettant notamment un accent particulier sur les formations CALC afin de répondre aux exigences en particulier des métiers financiers et de ressources humaines. Néanmoins, lorsque l'utilisation de la suite Microsoft Office est préconisée au sein des services d'administration centrale, le secrétariat général peut mettre en œuvre les formations adaptées. Les formations aux logiciels libres sont toujours privilégiées dans le cadre des métiers de l'édition et de la communication (Scribus, GIMP etc.).

Enfin, afin d'accompagner la migration de l'ensemble des postes de Windows XP vers Windows7, le secrétariat général proposera aux utilisateurs qui en ressentiront le besoin, des formations insistant sur les nouvelles fonctionnalités permettant de personnaliser son espace de travail, d'organiser et gérer ses dossiers et fichiers, d'exploiter l'outil de recherche, gérer le travail en réseaux, etc.

Langues

En complément de l'offre de formation collective en anglais, espagnol et allemand, des formations individuelles dans d'autres langues continueront à être mises en œuvre en fonction des besoins professionnels spécifiques des personnels.

Par ailleurs, le cursus d'apprentissage de la langue des signes française sera poursuivi.

V Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2015

– Les ouvertures en janvier-février 2015

- **Concours :**

- Inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle (spécialités théâtre/musique/danse/arts plastiques/cinéma et audiovisuel/action culturelle),
- Technicien d'art (spécialité céramique+autre spécialité à déterminer).

- **Recrutements réservés Sauvadet :**

- Attaché d'administration,
- Chargé d'études documentaires.

- **Examens professionnels :**

- Chargé d'études documentaires principal,
- Ingénieur de recherche hors classe,
- Technicien de recherche de classe exceptionnelle.

– Les ouvertures prévues en mai-juin 2015

- **Concours :**

- Technicien d'art (spécialité artiste licier+autre spécialité à déterminer).

- **Recrutements réservés Sauvadet :**

- Attaché d'administration "analyste",
- Attaché d'administration "programmeur de système d'exploitation",
- Secrétaire administratif "programmeur".

- **Examens professionnels :**

- Attaché d'administration principal,
- Secrétaire administratif de classe supérieure,
- Secrétaire administratif de classe exceptionnelle,
- Adjoint administratif 1ère classe,
- Secrétaire de documentation de classe supérieure,
- Secrétaire de documentation de classe exceptionnelle,
- Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage 1ère classe,
- Technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe supérieure,
- Technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe exceptionnelle.

– ***Les ouvertures prévues au second semestre 2015***

● **Concours :**

- Ingénieur d'études,
- Architecte et urbaniste de l'Etat,
- Conservateur du patrimoine,
- Professeur des écoles nationales supérieures d'architecture,
- Maître assistant des écoles nationales supérieures d'architecture,
- Technicien des services culturels et des bâtiments de France spécialité surveillance.

● **Recrutements réservés Sauvadet :**

- Conservateur du patrimoine,
- Inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle,
- Ingénieur des services culturels et du patrimoine,
- Chef de travaux d'art,
- Ingénieur d'études,
- Professeur des écoles nationales supérieures d'art,
- Maître assistant des écoles nationales supérieures d'architecture,
- Adjoint technique des administrations de l'Etat (spécialités métiers d'art à déterminer).

● **Examens professionnels :**

- Technicien d'art de classe supérieure,
- Technicien d'art de classe exceptionnelle.

VI Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe)